

Publié le 04/12/2008 à 09:00, mis à jour à 09:12

Progrès des syndicats contestataires aux prud'homales

La portée du scrutin est cependant réduite par une très faible participation d'un quart seulement des inscrits, la plus faible depuis l'origine de ces élections en 1979.

La CGT voit cependant ce vote comme un "*message des salariés*" au pouvoir politique, et Sud estime qu'il conforte la voie vers un "*syndicalisme de lutte*".

Le gouvernement insiste de son côté sur la faiblesse de la participation. "*Je préfère avoir des partenaires sociaux exigeants et renforcés plutôt que des partenaires sociaux dont on a le sentiment que les salariés s'éloignent*", a dit le ministre du Travail Xavier Bertrand aux journalistes.

Selon les résultats définitifs, diffusés par Xavier Bertrand, la participation a été de 25,5%, en baisse de sept points par rapport à 2002.

La CGT conforte sa place de premier syndicat du pays en obtenant 33,8% contre 32,1% en 2002. L'organisation la plus radicale, Sud, double presque son score avec 3,8% contre 1,5% lors du scrutin précédent.

La CFDT, syndicat ayant soutenu la "*réforme des retraites*", en fait une augmentation de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein en 2003, chute à 22,1% contre 25,2%. Enfin, FO recule à 15,9% contre 18,3% et la CFTC passe à 8,9% contre 9,7%.

Chez les cadres, la CFE-CGC progresse à 8,2% contre 7,0% et prend la première place dans ce collège à la CFDT, et l'Unsa progresse aussi à 6,2% contre 5,0%.

CHÉRÈQUE DÉÇU, THIBAUT EN COLÈRE

"*Je suis déçu*", a reconnu sur Europe 1 le secrétaire général de la CFDT François Chérèque. Il reconnaît que le soutien à la réforme des retraites a

pu "*jouer un rôle*" mais estime cependant que son syndicat n'est pas désavoué pour autant.

"C'est un message clair des salariés en direction des pouvoirs publics et du patronat pour que leurs droits soient respectés et leur situation améliorée, dans un moment où tout est fait pour leur faire payer la crise", a dit dans un communiqué la CGT.

L'échec de l'appel à la mobilisation des salariés aux urnes est dénoncé par la CGT. *"On a toute une série d'anomalies qui feraient scandale s'il s'agissait d'élections politiques"*, a dit à la presse son patron, Bernard Thibault.

Le ministre Xavier Bertrand et François Chérèque estiment qu'il faudra modifier les modalités du vote en installant par exemple des bureaux de vote dans chaque entreprise.

Le scrutin marque aussi un changement chez les employeurs, les syndicats du patronat traditionnel Medef, CGPME et UPA regroupés dans l'UDE obtenant tout de même 72,1% des suffrages, mais en forte baisse devant l'AESS, en faveur d'une "*économie solidaire*" qui obtient 19%, soit 7,7 points de plus qu'en 2002.

Plus de 19 millions d'électeurs étaient invités à élire les conseillers prud'homaux qui tranchent chaque année quelque 200.000 litiges entre salariés et employeurs en France.

Le scrutin était un test alors que s'amorcent plusieurs réformes importantes comme celle de La Poste et surtout celle de la représentativité syndicale voulue par Nicolas Sarkozy.

Le système actuel n'accorde une "*présomption irréfragable*" de représentativité qu'aux cinq centrales CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC, qui sont donc privilégiées dans les négociations.

Les autres syndicats doivent prouver leur représentativité par branche d'activité.

Plus de 14.500 conseillers siègent dans 210 conseils. Cinquante pour cent des affaires traitées concernent la rupture du contrat de travail et 40% des problèmes de rémunération.

Environ 70% des décisions font l'objet d'un appel mais les décisions de première instance sont confirmées dans près de 70% des cas.

Jean-Baptiste Vey, Thierry Lévêque